

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-et-un, le 1^{er} juin, à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 10

Date de convocation du Conseil Municipal : le 27 mai 2021

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUILMARD Elisabeth, Mme GUERULT Jessica, M. GERAULT Didier, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, Mme DUTERTRE Clarisse, M. CAPS David

Était excusée : /

Mme BOUSSELET Isabelle a été élue secrétaire.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du 20 avril 2021

Monsieur le Maire indique qu'il souhaite ajouter deux points à l'ordre du jour du conseil municipal, ceux-ci sont acceptés à l'unanimité :

- 3^{ème} déclaration d'intention d'aliéner : 4 rue de la Fresnaye
- Location des anciennes tables de la salle de loisirs

1) CDD pour les vacances d'été

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il sera nécessaire d'embaucher une personne à l'ASLH afin d'aider à l'animation pendant les vacances scolaires d'été.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✚ De créer un emploi d'accroissement saisonnier d'activité, article 3 2^o, non permanents, catégorie C, d'animateur à l'Accueil de Loisirs, pour le mois de juillet à raison de 35h hebdomadaires sachant que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits au budget, chapitre 012.
- ✚ D'autoriser le paiement des heures supplémentaires éventuelles.
- ✚ D'autoriser Monsieur le Maire à établir et à signer tous les documents nécessaires

2) Renouvellement Lucas

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le contrat de travail (CDD de 3 mois) de Monsieur Lucas GAUTRIN est à renouveler au 21 juin 2021. Monsieur Lucas GAUTRIN assure l'entretien des espaces verts et les plantations, la gestion et l'entretien du matériel, le remplacement occasionnel de l'agent technique du service eau/assainissement et bâtiments lors de ses absences.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- ✚ De renouveler le contrat de travail de Monsieur Lucas GAUTRIN à temps complet pour une période de 3 mois.
- ✚ De payer des heures complémentaires uniquement faites à la demande du Maire ou des adjoints en cas de remplacement du personnel malade ou de besoin ponctuel

3) Déclaration d'intention d'aliéner :

✚ Parcelles ZM 85-86-87-88-146 : 23 rue de la bruyère

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu de la part de Maître Aurélien LOMBART, notaire à LASSAY-LES-CHATEAUX (53), une déclaration d'intention d'aliéner pour les parcelles situées au 23 rue de la bruyère et cadastrées ZM85-86-87-88-146.

Cette déclaration d'intention d'aliéner intervient dans le cadre d'une vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De ne pas préempter sur le bien susvisé
- D'autoriser Monsieur le Maire à notifier cette décision au mandataire (Maître Aurélien LOMBART) et à signer tous les documents correspondants.

✚ Parcelles B 355-362-364-491-363 : 7 rue du Stade

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu de la part de Maître Philippe PILLEUX, Notaire à MAYENNE (53), une déclaration d'intention d'aliéner pour la parcelle située au 7 rue du Stade et cadastrée B 355-362-364-491-363.

Cette déclaration d'intention d'aliéner intervient dans le cadre d'une vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De ne pas préempter sur le bien susvisé
- D'autoriser Monsieur le Maire à notifier cette décision au mandataire (Maître Philippe PILLEUX) et à signer tous les documents correspondants.

✚ Parcelles B 348 et ZC 43 : 4 rue de la Fresnaye

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu de la part de Maître Nathalie LEONI-VAZEILLE, LE HORPS (53), une déclaration d'intention d'aliéner pour la parcelle située au 4 rue de la Fresnaye et cadastrée B 348 et ZC 43.

Cette déclaration d'intention d'aliéner intervient dans le cadre d'une vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De ne pas préempter sur le bien susvisé
- D'autoriser Monsieur le Maire à notifier cette décision au mandataire (Maître Nathalie LEONI-VAZEILLE) et à signer tous les documents correspondants.

4) Remboursements acomptes salle des fêtes

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin de procéder au remboursement des acomptes de 40 € versé par M. et Mme SOCHON Philippe pour leur réservation du 26 juin 2021 et 40 € versé par M. et Mme GRANDIN pour leur réservation des 4 et 5 septembre 2021.

Les réservations susvisées ont été annulées dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid 19.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De procéder au remboursement de l'acompte de 40 € à M et Mme SOCHON ainsi que 40 € à M. et Mme GRANDIN.
- De charger Monsieur le Maire de procéder aux démarches correspondantes et de signer les documents nécessaires.

5) Indemnités de gardiennage église

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Mairie a reçu la circulaire préfectorale relative aux indemnités de gardiennage des églises communales.

Le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales reste équivalent et est fixé en 2021 à 479.86 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'église. Ce service est actuellement assuré par Mmes LEPLARD et RIOULT, résidant sur la commune.

Monsieur le Maire propose de verser cette indemnité à Mmes LEPLARD et RIOULT au prorata du temps passé à l'entretien de l'église c'est-à-dire 50% pour Mme LEPLARD et 50% pour Mme RIOULT. Il est entendu que malgré le fait qu'aucune cérémonie n'a lieu dans l'église, l'entretien de celle-ci reste régulier.

M. le Maire fût invité à sortir de la salle afin que le conseil procède au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- ✚ De verser à Madame LEPLARD Monique une indemnité de 239.93 € pour l'année 2017 correspondant à 50% du montant de l'indemnité.
- ✚ De verser à Madame RIOULT Andréa une indemnité de 239.93 € pour l'année 2017 correspondant à 50% du montant de l'indemnité.
- ✚ Autoriser Monsieur le Maire à signer les mandats correspondants.

Monsieur le Maire fût invité à reprendre sa place.

6) Devis FORGET pour le logement 1 rue des Pas

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été demandé un devis pour la rénovation du logement 1 rue des Pas (délibération du Conseil Municipal du 20 avril 2021). Ce devis comprend la réfection des sols et de la peinture. Les travaux devraient être effectués avant août pour un montant de 3291.00€ TTC. Le maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à le signer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- ✦ D'autoriser le Maire à signer le devis correspondant aux travaux nécessaires à la rénovation du logement du 1 rue des Pas

7) Location des anciennes tables de la salle de loisirs

Monsieur le Maire propose aux habitants de CHARCHIGNÉ, uniquement, la location gratuite des anciennes tables et chaises de la salle de loisirs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- ✦ D'accepter la location des anciennes tables et chaises de la salle de loisirs avec la mise en place d'une caution de 5€ par ensemble d'1 table et 6 chaises.

8) Organisation élections

Monsieur le Maire rappelle que les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin 2021 afin d'élire les conseillers départementaux et régionaux. Il est procédé à la distribution des plannings des permanences des conseillers et bénévoles.

9) Compte rendu des commissions et décisions

Commission logement

Madame CHARTRAIN Koraline nous a fait part de son départ du logement qu'elle occupe au 7 rue du Parc. Nous lui avons signifié qu'elle a un préavis de 3 mois à compter de la réception de son courrier recommandé. Toutefois une reprise de ce logement peut être possible avant la fin de ce préavis.

Commission Appels d'Offres

M. GÉRAULT Didier évoque, suite au lancement de l'appel d'offres concernant la réfection de la route du Ham et la route du Brossay, la mairie a été contacté par les sociétés ELB, Eurovia et Chapron TP.

Commission affaires scolaires

Mme GUÉRAULT Jessica informe de la décision de fermer le centre de loisirs les mercredis jusqu'à la fin de l'année scolaire a été prise car il n'y a pas assez d'inscrit suite à la crise sanitaire.

Une porte ouverte va être organisée pour la rentrée de septembre afin d'attirer plus de famille en leur exposant les différentes activités proposées.

Nous souhaitons également faire un communiqué dans la presse pour faire connaître le programme aux familles des communes environnantes.

10) Questions diverses

- ✦ Léonie LEFOULON, actuellement en service civique à l'école Marlène JOBERT de CHARCHIGNÉ, veut passer un CAP petite enfance et souhaiterait faire son année en alternance dans cet établissement. Rien ne s'y oppose.
- ✦ Il sera possible, pour les personnes qui le souhaitent, de récupérer gratuitement des composteurs le samedi 12 juin.
 - le matin à Lassay-les-Châteaux
 - L'après-midi à Parigné
- ✦ La route du Horps sera rélargie en même temps que la route de Lassay-les-Châteaux/Couterne.
- ✦ Trois enfants seraient intéressés pour le chantier « argent de poche » de juillet.
- ✦ L'achat du filet pour le terrain de tennis est validé pour la somme de 119.99€ TTC.
- ✦ Les antennes Bouygues SFR sur le château d'eau seront opérationnelles en juin et Orange cet été.
- ✦ Mme ROUXEL 13 rue des Cytises a déposé une demande écrite pour le changement de 4 radiateurs dans son logement. Le conseil donne un avis favorable.

Monsieur le Maire clos la séance à 22h30

Prochaine réunion du conseil municipal

- Le 1^{er} juillet 2021 à 20h30



Maire,

Philippe RIOULT-LERICHE